

LE MAG

04 AUTOMNE 2022

Fier & Ussès
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DOSSIER

Trier devient plus simple !

03. MIEUX
SE DÉPLACER

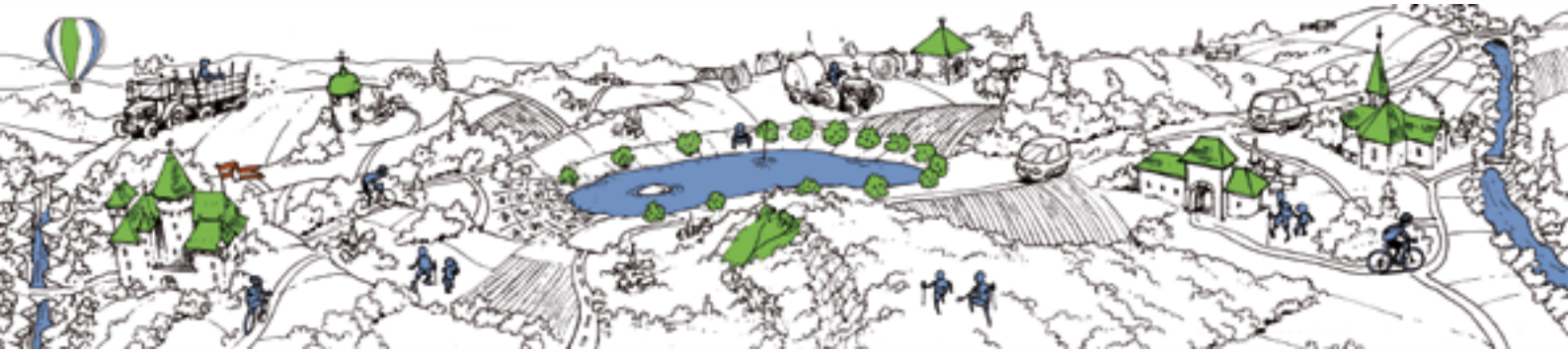
MOBILITÉ
COUP D'ACCÉLÉRATEUR !

04. PRÉSERVER
NOTRE TERRITOIRE

EAU POTABLE
UNE SITUATION TENDUE

12. AGIR POUR
VOTRE QUOTIDIEN

POLITIQUE ÉCONOMIQUE
NOUVEAU CAP



CHOISY / LA BALME DE SILLINGY / LOVAGNY / MÉSIGNY / NONGLARD / SALLENÔVES / SILLINGY

Édito

La rentrée de septembre est généralement l'occasion de faire un point sur les projets et les actions menés par notre communauté de communes.

Cette année, **l'eau est sur le devant de la scène** dans les sujets de rentrée !

Ces derniers mois ont été marqués par une sécheresse qui n'en finit pas et par le manque d'eau qui a conduit à de nombreuses restrictions sur l'ensemble du pays. La situation sur la CCFU a été tendue, mais nous n'avons pas manqué d'eau **grâce à notre réseau interconnecté** qui permet de répartir les ressources sur l'ensemble du territoire. Grâce également à **notre équipe de techniciens** qui a assuré une surveillance permanente du réseau cet été et que je tiens à remercier.

Alors que les sécheresses sont amenées à se multiplier les prochaines années, la CCFU continue **d'investir sur le long terme** afin d'anticiper le manque d'eau. Deux projets importants sont déjà engagés : la construction d'un **nouveau réservoir** et la mise en exploitation d'un **nouveau forage**. Ces actions devraient permettre d'apporter une sécurité supplémentaire à notre réseau.

Un autre sujet occupe également une place importante, celui de la **mobilité**. Je vous rappelle que la CCFU est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) depuis la prise de compétence décidée par les élus en 2021. Nous disposons donc désormais des moyens d'actions pour définir et mettre en œuvre notre politique mobilité, ce qui n'était pas le cas avant.

Evidemment, la question des **transports et déplacements** dépasse le périmètre de notre territoire, c'est pourquoi nous avons décidé de travailler ces sujets de mobilité avec nos voisins, notamment le Grand Annecy. Nous venons également d'intégrer la **SPL SIBRA** (Société Intercommunale des Bus de la Région Annécienne) afin de développer le transport en commun et la **SPL « Agence Ecomobilité »** pour nous accompagner sur tous les sujets de mobilité durable.

Quelles solutions pour mieux se déplacer ? Le **Plan de Mobilité Simplifié** (PdMS) nous permettra d'y voir plus clair. Elaboré en lien avec les acteurs locaux (habitants, entreprises, associations), notre PdMS sera finalisé début 2023, et définira notre feuille de route en matière de mobilité.

Enfin, un mot sur nos seniors avec l'organisation de la **Semaine Bleue sur notre territoire du 1^{er} au 16 octobre**. L'ensemble des communes et la CCFU se sont mobilisés pour proposer un riche programme d'animations destinées à nos aînés. Je suis fier de ce travail collaboratif mené entre les différentes collectivités et les partenaires pour répondre à un objectif commun : aider chacun à bien vivre son âge sur notre territoire !

Je vous invite à parcourir ce nouveau numéro du MAG Fier et Usse afin de suivre l'avancement de nos différents projets et découvrir les autres sujets d'actualité, notamment le **tri des déchets** avec la mise en place de l'**extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023**.

Henri CARELLI
Président de la CCFU et Maire de Lovagny



Publication biannuelle éditée par la CCFU
Imprimé sur du papier écocertifié PEFC 10-31-1443
10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Directeur de la publication : Henri CARELLI
Rédaction : Anne-Lise BAILLARD avec la participation des élus et des services
Design et impression : Kalistene Annecy
Photos : CCFU - Fabrice Malot - Yan-Gaëtan Olivo - IStock
Tirage : 7 500 exemplaires

Coup d'accélérateur pour la mobilité !

LANCEMENT DU « PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ »

LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CCFU EN QUELQUES CHIFFRES

81% des actifs travaillent en dehors du territoire de la CCFU

51% des flux externes se font en direction du Grand Annecy et **17%** en direction de la Suisse

1 déplacement sur 4 est lié au travail pour les habitants de la CCFU



TRANSPORT INDIVIDUEL ET MOTORISÉ

Plus de **50%** des ménages du territoire disposent d'au moins **2** voitures

70% des déplacements sont effectués en véhicule motorisé

Près de **28 000** véhicules circulent sur la RD 1508 par jour au niveau de Chaumontet

TRANSPORT EN COMMUN

4% des déplacements sont effectués en transports collectifs



En moyenne, **28 000** usagers utilisent la ligne 22 (Annecy/Valserhône), ce qui équivaut à **132** personnes par jour



MODES ACTIFS

3% des déplacements sont effectués à vélo

14 km d'aménagements cyclables dont **7,5** km de voie verte

POURQUOI UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ ?

La CCFU a pris la compétence **mobilité** en 2021 comme la loi le lui a permis et **est devenue AOM** (Autorité Organisatrice de la Mobilité). Les élus ont choisi de saisir cette opportunité de pouvoir agir sur ce sujet déterminant pour le territoire de la CCFU et son développement. Une commission « **mobilité** » a été mise en place pour mener les réflexions et travailler les projets.

L'absence d'offre structurée d'alternative à la voiture individuelle pour la desserte des principaux pôles d'emplois et de services, et notamment Annecy, conduit naturellement à une congestion des

infrastructures routières avec une utilisation massive de la voiture au quotidien.

Les **déplacements vers le Grand Annecy constituent ainsi l'enjeu prioritaire de mobilité** pour le territoire.

Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) est la **première étape obligatoire pour se doter d'une stratégie de mobilité** adaptée aux enjeux du territoire. Il a pour objectif de planifier les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de la population et des entreprises. Il permettra également de prioriser les actions et de prévoir les investissements nécessaires.

PLUS CONCRÈTEMENT, LE PDMS VISE À :

- **Développer des mobilités partagées** pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle (pôles d'échanges multimodaux, covoiturage, auto-partage, etc...)
- **Connecter en transport en commun** la CCFU et le Grand Annecy
- **Connecter en modes actifs** (vélo, marche) les communes de la CCFU entre elles et avec les territoires voisins (continuité des cheminements, sécurisation des itinéraires, etc...)

PLANNING D'ÉLABORATION

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

Analyse du territoire, analyse de l'offre de transports, usages des offres et des services, analyse des besoins de la population...

MAI - SEPT. 2022

STRATÉGIE ET PROPOSITIONS

Proposer des orientations et les évaluer, définir des priorités...

OCT. - NOV. 2022

PLAN D' ACTIONS

Définir des actions, modalités de financement, planning, coûts...

DÉC. 2022 - JAN. 2023

... À PARTIR DE 2023

mise en œuvre des actions et développement d'une offre de mobilité

Eau potable : une situation tendue



COMMENT PRÉPARONS-NOUS DEMAIN ?

La CCFU travaille sur 3 axes afin d'anticiper et de s'adapter au changement climatique.

> GESTION GLOBALE ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

Le cycle de l'eau est fortement bouleversé par le dérèglement climatique avec un impact direct sur la ressource en eau. Afin d'anticiper ce changement, la CCFU a engagé une réflexion pour aller vers une approche globale de la gestion de l'eau (précipitations, cours d'eau, eaux pluviales, ressources...) et une meilleure connaissance de la ressource.

>> Création d'un observatoire de suivi de la ressource en eau

> SÉCURISATION DU RÉSEAU

Différents projets visant à mobiliser de nouvelles ressources en eau existent et sont inscrits dans le programme du schéma directeur d'eau potable de la CCFU.

>> Travaux d'interconnexion, de stockage (construction de nouveaux réservoirs), recherche de ressources (mise en exploitation d'un nouveau forage)

> OPTIMISATION DU RÉSEAU

Améliorer le rendement du réseau pour économiser la ressource est une priorité de la CCFU.

>> Recherche de fuites d'eau réalisée en interne par l'équipe de techniciens, renouvellement patrimonial

Les techniciens vous expliquent



RECHERCHE DE FUITES : COMMENT PROCÉDEZ-VOUS ?

Benoit : Dans la plupart des cas, une fuite sur le réseau est invisible et peut conduire, si elle n'est pas détectée rapidement, à des pertes d'eau importantes. C'est pourquoi la recherche de fuites représente une part prépondérante de notre travail. Celle-ci se fait en plusieurs étapes. La première est la prélocalisation, qui permet d'identifier le secteur où se trouve la fuite. Elle se fait grâce à la supervision et aux compteurs de sectorisation installés sur les points stratégiques du réseau. Le suivi des volumes d'eau permet de localiser les secteurs fuyards. Une fois cette prélocalisation réalisée, la 2^e étape se passe sur le terrain avec des appareils d'écoute qui nous permettent de localiser précisément la fuite. Enfin, nous faisons intervenir une entreprise pour réparation.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AU QUOTIDIEN

Si la situation a été tendue, la CCFU n'a pour autant pas connu de coupure d'eau ni d'approvisionnement par camion. Les travaux d'interconnexion réalisés au cours des dernières années ont en effet permis de répartir la ressource disponible sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins. Néanmoins, les opérations de régulation ne sont pas automatiques et requièrent une vigilance accrue de la part des techniciens. L'équipe, sous la responsabilité de sa directrice Laure BRICHET, a été mobilisée quotidiennement afin de garantir l'approvisionnement en eau de tous les abonnés.



Ludovic, Benoît et Fabrice

Les techniciens vous expliquent



COMMENT ASSUREZ-VOUS LA SURVEILLANCE DU RÉSEAU ?

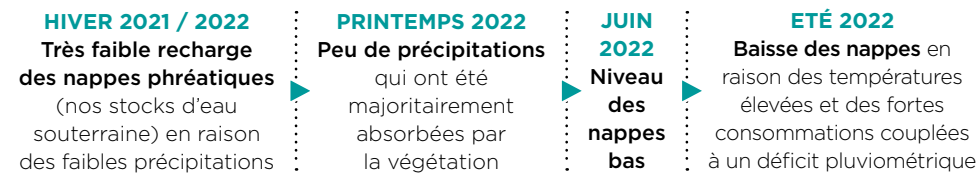
Ludovic : Le service est équipé d'un dispositif de supervision et d'alerte que nous consultons quotidiennement afin de vérifier les niveaux des réservoirs. Cet été, alors que la situation était extrêmement tendue, nous avons procédé à des contrôles plus fréquents, notamment le soir au moment des pics de consommation. En cas de niveau anormalement bas d'un réservoir, nous intervenons physiquement sur le réseau pour procéder aux ajustements nécessaires.

ET SUR LE TERRAIN QUE SE PASSE-T-IL ?

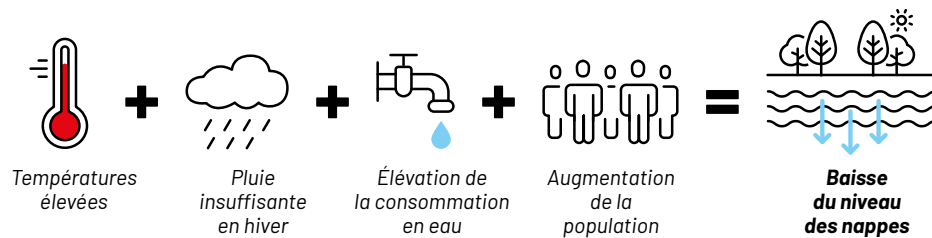
Fabrice : Sur le terrain, le délai d'intervention est court si l'on veut éviter la rupture d'alimentation chez les abonnés. Cet été, nous avons dû intervenir régulièrement sur le réseau en effectuant des manœuvres de secours sur les réservoirs. Les manœuvres de vannes couplées à une connaissance pointue du fonctionnement du réseau ont permis une répartition équitable de la ressource en tous points du territoire. Grâce à une astreinte assurée 7/7 jours et 24/24 heures, l'alimentation en eau a pu être maintenue sur l'ensemble de nos communes.

UN NIVEAU DE RESSOURCES PARTICULIÈREMENT BAS

Pour comprendre l'origine de la sécheresse que nous avons connue cet été, il faut remonter plusieurs mois en arrière.



>> Niveau des ressources particulièrement bas dès le début de l'été



La France a connu une période de sécheresse intense qui a touché l'ensemble du pays. Des mesures de restriction des usages de l'eau potable se sont cumulées en France, et le territoire de la CCFU n'a pas été épargné.

Ces informations, vous nous direz, vous les connaissez déjà ! Les médias en ont parlé tout l'été.

Mais concrètement que s'est-il passé chez nous ? Quelles ressources ? Quelle consommation ? Quelle gestion ?...

Retour sur cet été 2022.

DES RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU...

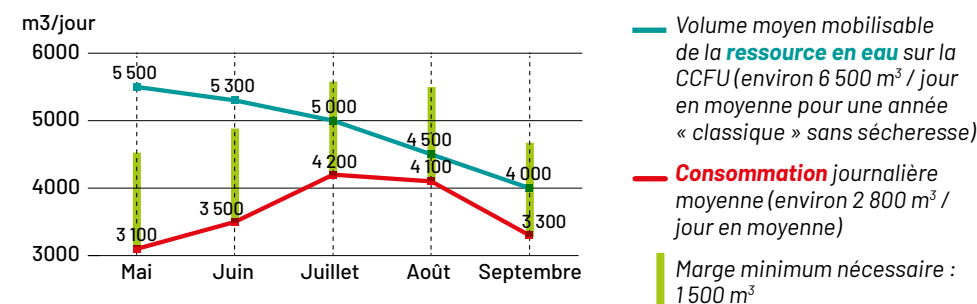
Face à cet état de sécheresse inédit, des mesures de restriction des usages de l'eau ont été imposées par le préfet sur la majeure partie du département dans le but de restreindre la consommation d'eau. Le territoire de la CCFU, concerné par ces mesures, a été classé en niveau d'alerte maximal (niveau 4 / crise) début août.



... ET POURTANT UNE AUGMENTATION DES CONSOMMATIONS D'EAU

La courbe de consommation d'eau n'a pas fléchi malgré les décisions préfectorales de restriction des usages de l'eau. Cette tendance est générale sur le plan national et s'explique par les fortes chaleurs de l'été (remplissage de piscines, fréquence des douches, arrosages...).

COURBES DE LA CONSOMMATION ET DES RESSOURCES ÉTÉ 2022



AU JARDIN

- Le paillage protège des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

À LA MAISON

- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage
- Faites tourner le lave-linge et le lave-vaisselle pleins
- Ne laissez pas l'eau couler en permanence pendant la toilette
- Préférez les douches aux bains : un bain consomme 5 x plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau (une chasse d'eau économique consomme 2 x moins d'eau)

LA CHASSE AUX FUITES

- Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur
- Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Le robinet ou une chasse d'eau qui fuit : une centaine de m³ par an

Extension des consignes de tri : trier devient plus simple !

Désormais, plus de doute : tous les emballages se trient !

Les consignes de tri des déchets recyclables évoluent et se simplifient sur le territoire de la CCFU avec la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023.

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Extension des Consignes de Tri (ECT) est un projet national qui vise à **simplifier le geste de tri** et permettre aux habitants de **trier tous leurs emballages**, y compris les plastiques et petits aluminiums qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors (films, pots, barquettes en plastique, capsules café...).

POURQUOI METTRE EN PLACE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI ?

Il s'agit tout d'abord d'une obligation réglementaire fixée par la Loi de Transition Énergétique (LTECV). L'objectif est de faire progresser les performances de recyclage de tous les emballages et donc concourir à l'amélioration de l'impact environnemental global du dispositif de collecte, de tri et de recyclage des emballages ménagers.

Dans quelle poubelle cet emballage ?



POUR LA CCFU, UNE ÉVOLUTION EN 2 ÉTAPES

01

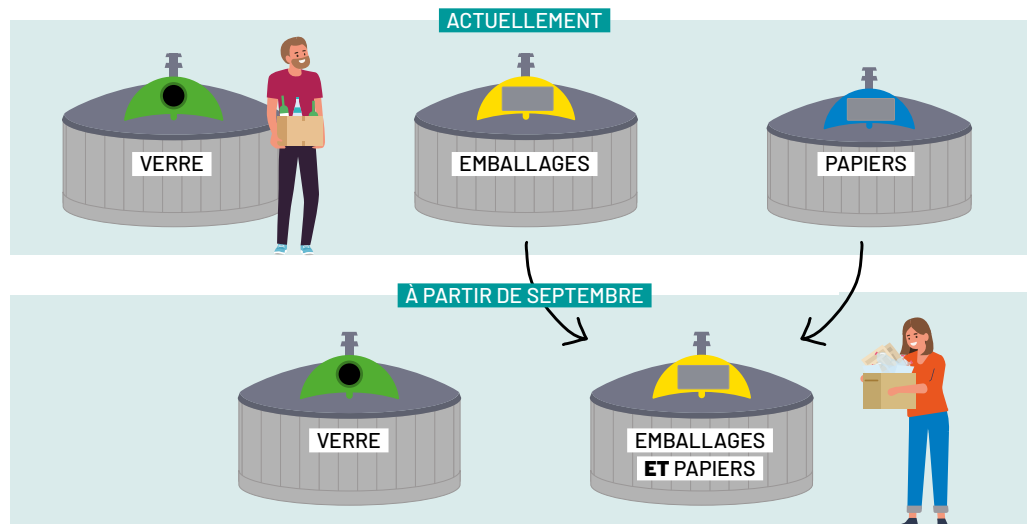
CET AUTOMNE, ON PASSE AU JAUNE !

La collecte des déchets recyclables est actuellement organisée en 3 flux : verre / emballages / papiers, correspondant à trois couleurs de conteneurs : vert / jaune / bleu.

Afin de simplifier le geste de tri, elle va passer en **2 flux : verre / emballages et papiers**. Ainsi, dès la rentrée de septembre 2022, les conteneurs de couleur bleue vont progressivement disparaître.

Vos papiers, journaux et magazines seront donc à déposer dans le conteneur de couleur jaune avec les autres déchets recyclables.

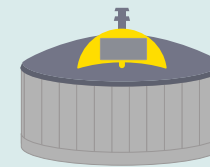
Pour le verre, il n'y a pas de changement, il sera toujours à déposer dans les conteneurs de couleur verte.



02

1^{er} JANVIER 2023 EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Au 1^{er} janvier 2023, une règle simple à retenir : **TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS DANS LE BAC JAUNE !**



TOUS LES EMBALLAGES À TRIER
> En vrac
> Emballages vidés
> Non lavés
> Non imbriqués
> Cartonnettes pliées

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUE

Nouveau !



SACS, SACHETS, FILMS



BARQUETTES



POTS, TUBES, GOURDES

BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN CARTON



TOUS LES PAPIERS



La simplification du tri permet-elle vraiment de recycler plus ?

Oui ! Dans les territoires où le tri est simplifié, on trie 3 kg supplémentaires par an et par habitant.*



* Cette hausse concerne les nouveaux emballages en plastique et aussi les emballages historiquement triés, papiers-cartons, verre, métal, bouteilles et flacons en plastique.

Retrouvez toutes les informations sur les panneaux des principales aires de tri !



Le projet de déchetterie se poursuit !

Début 2022, la CCFU a retenu son maître d'œuvre pour concevoir et réaliser le projet de déchetterie. Il s'agit du cabinet TECTA, qui a notamment réalisé la déchetterie de Frangy. Les élus ont validé l'avant-projet (AVP) qui pose les grands principes de fonctionnement du futur équipement destiné aux particuliers et aux professionnels.

UNE DÉCHETTERIE À PLAT

La déchetterie sera à plat, c'est-à-dire qu'il n'y aura **pas de quais**. Les usagers déposeront leurs déchets directement au sol ou dans des bennes équipées de compacteurs. Les zones de dépose seront compartimentées selon le flux à réceptionner.

Le prestataire rechargera les déchets dans des bennes avant évacuation en filières adaptées.

UN CONFORT D'USAGE

- > Un **auvent** permettra une dépose abritée des déchets.
- > Pour les **déchets verts**, une zone de dépose au sol de 500 m² (soit autant qu'à Epagny actuellement) est prévue. Les branches et autres déchets ligneux seront broyés régulièrement sur place et le broyat mis à disposition des usagers.
- > La circulation à l'intérieur du site se fera en **circuit** avec une entrée et une sortie distinctes.
- > Un **contrôle d'accès** permettant de réserver son usage aux résidents et professionnels du territoire est à l'étude par les élus.

LES DÉCHETS ADMIS

La liste des flux n'est à ce stade pas exhaustive, mais nous pouvons citer les principaux :

- les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- les pneumatiques avec et sans jantes,
- les plaques de plâtre,
- les déchets incinérables,
- le mobilier,
- les cartons,
- la ferraille,
- les déchets spéciaux dangereux (peintures, solvants, combustibles, phytosanitaires...),
- les huiles,
- les déchets verts,
- les gravats.

La collecte spécifique d'autres flux tels que les plastiques souples et durs, les polystyrènes, isolants minéraux, huisseries est encore à l'étude.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE FAIT SON ENTRÉE DANS LA DÉCHETTERIE !

Le volet économie circulaire n'est pas en reste non plus ! Le site sera pourvu de **trois zones spécifiques** permettant de donner une seconde vie aux objets et matières et ainsi participer à réduire le volume de déchets produits.

- **Une recyclerie**, gérée par une association, permettra de vendre des objets restaurés. Son accès sera indépendant de celui de la déchetterie.
- **Une zone de réemploi** permettra aux usagers de la déchetterie de déposer et récupérer gratuitement tout objet réutilisable.
- **Une matériauthèque** donnera une deuxième vie à des matériaux qui étaient destinés à être jetés.

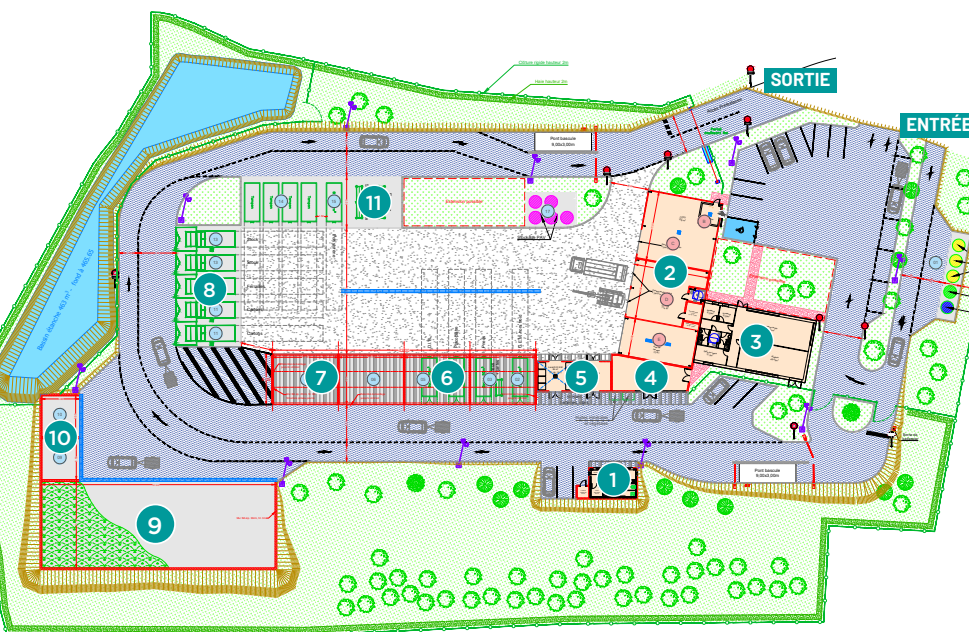


PLANNING ET BUDGET

Le maître d'œuvre et les services de la CCFU élaborent actuellement les dossiers réglementaires, préalable indispensable à la dépose du permis de construire.

La mise en service de l'équipement est prévue pour **fin 2024**.

Le coût prévisionnel de cet équipement est estimé à **2 400 000€ HT**.



PLAN DE MASSE DE LA FUTURE DÉCHETTERIE

- 1 Local gardien
- 2 Locaux techniques
- 3 Recyclerie
- 4 Local réemploi
- 5 Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, huiles, piles, batteries...) et déchets électriques et électroniques
- 6 Zones de dépose au sol, en alvéoles: pneus, plaques de plâtre, incinérables, mobilier
- 7 Zone matériauthèque
- 8 Bennes compactrices pour les cartons et la ferraille
- 9 Zone de dépose des gravats au sol
- 10 Zone de dépose des déchets verts au sol - 500 m²
- 11 Zone extension / évolution / stockage

Qu'est-ce que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une taxe perçue par la CCFU pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers.

La TEOM figure dans l'une des colonnes de l'avis de **taxe foncière** et son montant est inclus dans le montant total de la taxe foncière.

QUI PAIE LA TEOM ?

Elle s'applique à toutes les **propriétés soumises à la taxe foncière** (ou qui en sont exonérées partiellement). Elle est adressée aux propriétaires d'une résidence principale ou secondaire, les usagers d'un logement, les propriétaires d'une place de parking...

Les investisseurs peuvent obtenir le remboursement de la TEOM auprès de leur locataire, au titre des charges récupérables.

QUEL EST LE MONTANT DE LA TEOM ?

La TEOM est calculée à partir de la **valeur cadastrale du bien** (Base), définie par l'administration fiscale et réévaluée annuellement, et d'un **taux voté chaque année par la collectivité bénéficiaire**. Cette dernière choisit de maintenir, d'augmenter ou de baisser le taux en vigueur.

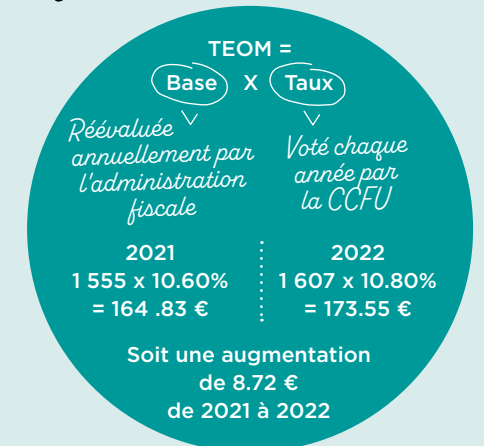
ÉVOLUTION DE LA TEOM EN 2022

Les élus de la CCFU ont décidé, lors du vote des taux en avril 2022, d'augmenter le taux de TEOM de 10,60% à 10,80% afin de faire face à l'**augmentation des coûts du service de collecte et de traitement des déchets**, liée notamment à :

- la réactualisation à la hausse des prix des marchés de collecte et de traitement en lien avec l'augmentation des coûts (main d'œuvre, énergies et carburant),

- le lancement du projet de déchetterie intercommunale.

Un exemple concret pour un logement de 75 m² :



DÉPÔTS SAUVAGES, CHANGEONS NOS HABITUDES !

Un dépôt sauvage est un abandon illégal d'ordures en un lieu non prévu à cet effet, c'est un acte d'incivisme qui **dégrade l'espace public et qui porte atteinte aux règles essentielles du vivre ensemble**.

Ces dépôts se sont multipliés ces derniers mois et on peut constater de plus en plus de déchets et encombrants déchargés au pied des points d'apport volontaire.

Nous vous rappelons que ces dépôts sont interdits par la loi et font l'objet de sanctions.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A MIS EN PLACE DIVERSES ACTIONS POUR VOUS AIDER À ÉVACUER VOS DÉCHETS :

- Une collecte annuelle en porte à porte de vos encombrants et déchets électriques et électroniques
- Des conteneurs de collecte de cartons dans chaque commune
- La déchetterie d'Epagny qui accueille vos déchets spécifiques

RÉDUIRE LES ODEURS DES CONTENEURS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Ce qui est à l'origine du développement de mauvaises odeurs dans un conteneur, ce sont les germes qui se développent à partir des matières organiques qui y sont jetées. Le fameux « jus de poubelle », ce liquide qui se forme sous la décomposition de ces matières, est particulièrement propice aux développements microbiens et à la formation de mauvaises odeurs.

Ainsi, avant de déposer ma poubelle dans le conteneur prévu à cet effet, quelques attentions simples suffisent à fortement réduire ces désagréments :

- Je **composte au maximum** mes déchets organiques.
- J'utilise des **sacs poubelles noirs** adaptés aux déchets ménagers.
- Je vérifie que **mon sac est bien fermé** de manière étanche.
- Je vérifie que **mon sac n'est pas percé**.

Pour le respect de chacun, merci de respecter ces consignes !



Guêpier d'Europe



Le Miroir de Faille

Zoom sur un site ENS emblématique de la CCFU

Rappelons que la CCFU s'est engagée, aux côtés du Département de la Haute-Savoie, dans la préservation des espaces naturels, qu'ils soient à enjeux (13 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles - ENS) ou plus ordinaires (milieux agricoles, forestiers, espaces de nature en ville).

Nous vous proposons de mieux comprendre nos actions à travers l'exemple du site du Miroir de Faille !

Le site ENS du Miroir de Faille se situe au pied de la montagne de la Mandallaz. Ce site de plus de 100 ha est le plus ancien site ENS du territoire, il a été labellisé **Espace Naturel Sensible** par le Département en 2009. Il est constitué d'une mosaïque de **milieux naturels remarquables** (falaises, zone humide, prairies sèches, boisements) et abrite de **nombreuses espèces patrimoniales** (faucon pèlerin, grand-duc d'Europe, pie grièche écorcheur, guêpier d'Europe, crapaud calamite, triton alpestre, chamois...).

UN SITE GÉOLOGIQUE EXCEPTIONNEL

Redécouvert suite au séisme du 15 juillet 1996, le Miroir de faille de Sillingy est **l'un des plus importants d'Europe** (près de 2 000 m²). C'est un lieu privilégié en Europe pour observer les effets du glissement des roches, témoignage du déplacement de nos montagnes. Véritable monument géologique, il nous raconte l'histoire des Alpes !

A CHAQUE "ENS" SON PLAN DE GESTION !

La CCFU a établi un plan de gestion du site pour la période 2021/2025. Il définit les actions à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs suivants :

- **conserver de fortes valeurs écologiques et paysagères** en préservant le bon état de conservation des habitats et espèces remarquables présents et en limitant la prolifération des espèces exotiques envahissantes,
- **maintenir la fonctionnalité** en travaillant notamment sur les différents corridors écologiques le traversant y compris en phase nocturne,
- **améliorer les connaissances** concernant la faune et la flore du site,
- **sensibiliser** tous les publics.



Pie grièche écorcheur



Le site est librement accessible au public depuis différents parkings (cimetière de La Balme de Sillingy, route de la Corbette à Sillingy). Un cheminement aménagé avec des panneaux d'informations permet la découverte du site et de ses richesses écologiques.



Grand-duc d'Europe

ET SUR LE TERRAIN EN 2022 ?

- Des travaux de bucheronnage et de broyage de végétation ont été réalisés afin de dégager l'accès à une petite falaise sableuse utilisée par le Guêpier d'Europe.
- Une douzaine de micro-mares ont été creusées ou rafraîchies de part et d'autre du sentier existant pour favoriser le Crapaud calamite.
- Des travaux de broyage du solidage géant (plante invasive) ont été réalisés en début d'été afin de préserver le secteur du marais.

Rénovation énergétique

L'accompagnement des travaux de rénovation énergétique se poursuit et s'amplifie sur le territoire de la CCFU.

Depuis 3 ans, vous pouvez disposer gratuitement de professionnels à votre service pour vous renseigner et vous conseiller sur les travaux de rénovation énergétique à entreprendre chez vous, et sur les aides existantes.

Le nom de ce service est désormais : **Haute-Savoie Rénovation Énergétique**, qui est la déclinaison locale du programme national France Rénov'.

Pour répondre à la demande toujours croissante, la CCFU a doublé les permanences de ce service qui reçoit ainsi deux fois par mois dans les locaux France Services (voir p.14 et 15).

DES AIDES POUR LES PROFESSIONNELLS ÉGALEMENT

Un dispositif spécial a été mis en place pour les **bâtiments professionnels dits « petit tertiaire »**. Ainsi, tous les propriétaires ou locataires de bâtiments de moins de 1 000 m² accueillant des activités autres qu'industrielles peuvent bénéficier de ce service d'accompagnement.

Deux niveaux de conseils sont proposés gratuitement : un entretien téléphonique et des conseils personnalisés chiffrés avec visite sur site.



- Commerces
- Artisanat
- Bureaux
- Local de stockage
- Restauration et hébergements
- Santé humaine et action sociale
- Enseignement privé
- Activité récréative privée

Pour tout échange ou toute prise de rendez-vous, pour toutes les questions relatives aux aides existantes, aux certificats d'économie d'énergie, à l'analyse d'étapes de rénovation, à l'analyse d'un devis, etc... un seul numéro : 04 56 19 19 19



Prenez le temps d'aller plus vite sur vos économies d'énergie

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

CONTACTEZ UN CONSEILLER

04 56 19 19 19 • hsre.fr

PARTICULIER

UN NOUVEAU SITE INTERNET SPÉCIFIQUE À CE SERVICE EN HAUTE-SAVOIE

www.hsre.fr

altitude infra HAUTE-SAVOIE

Votre ligne fixe va bientôt s'arrêter : n'attendez pas le dernier moment...

la fibre est arrivée !

Scannez ce QR code sur haut Savoie-fibre.fr

France Très Haut Débit

Haute-Savoie le Département

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

FIN ANNONCÉE DU RÉSEAU CUIVRE, PASSEZ À LA FIBRE !

La fin de l'ADSL a été annoncée pour 2030 avec un démantèlement progressif du réseau cuivre à compter de 2025. En parallèle le réseau fibre en Haute-Savoie a largement été développé et la grande majorité des logements de la CCFU sont désormais éligibles.

Pour tester votre éligibilité, rendez-vous sur le site haut Savoie-fibre.fr

Si une anomalie apparaît (rue ou logement non référencé par exemple), rendez-vous sur l'onglet « aide et contact » pour alerter le gestionnaire. Celui-ci se montre réactif afin de vous faire bénéficier du très haut débit dans les meilleurs délais.

Vous pourrez rencontrer le gestionnaire réseau à l'occasion du **Forum "Bien vieillir dans sa commune", le 1^{er} octobre 2022** à la Salle Georges Daviet de La Balme de Sillingy (ouvert à tous).

Il assurera également des **permanences à France Services** :

| | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| Lundi 3 octobre de 15h à 17h | Lundi 17 octobre de 15h à 17h |
| Mercredi 12 octobre de 14h à 17h | Mercredi 26 octobre de 14h à 17h |

Quelle politique économique pour le territoire ?

Suite au recrutement en début d'année d'une chargée de mission Economie/Tourisme, le premier semestre 2022 a été dédié à la construction de la politique économique pour le mandat. Elus et techniciens ont été accompagnés dans cette mission par la Maison de l'Economie.

Cette politique consiste à augmenter le nombre d'entreprises, augmenter le nombre d'emplois disponibles pour les habitants de Fier et Usse et générer des retombées pour la collectivité et le territoire.

Basée sur la satisfaction des besoins des entreprises, la politique économique répond aux différentes demandes qui

ont été formulées lors d'une réunion de travail regroupant une trentaine d'acteurs économiques. Elle intègre également les orientations économiques du projet de territoire, les actions déjà menées par la CCFU et des sujets de stratégie et prospective économique incontournables tels que la densification des zones d'activité dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES :

01

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

dans leur phase de création et les soutenir dans leur phase de développement et de croissance

- > Informer les habitants et entrepreneurs des outils à leur disposition
- > Soutenir la création d'activités, source de renouvellement économique et de services sur le territoire
- > Apporter aux entreprises toutes les ressources nécessaires à leur développement

03

VALORISER LE TERRITOIRE AU SERVICE DES ENTREPRISES / VALORISER LES ENTREPRISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

- > Rendre le territoire fier de lui-même
- > Valoriser les entreprises de la CCFU et leurs succès
- > Rendre visibles les entreprises locales auprès des habitants

04

"FAIRE TERRITOIRE" PROMOUVOIR LES SYNERGIES AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

- > Encourager les échanges entre collectivités et entreprises
- > Inciter les échanges locaux entre entreprises
- > Rapprocher entreprises et habitants

02

PARTICIPER À LA MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT, À LA VIE ET À LA CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

- > Logement - Optimisation foncière
- > Environnement / Déplacements - Cadre de vie - Accessibilité
- > Internet - Administratif

Concrètement

QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

• **Financement des accompagnements réalisés par le Réseau Initiative Genevois** (demandes de financement pour création d'entreprises) : 15 600€ en 2021 (13 créations d'entreprises et 78 000€ de prêts accordés au total)

• **Mise à jour de la signalétique** des zones d'activités économiques et **mise en place de formations** Google My Business

• **Promotion des circuits courts** et de la vente directe sur le site Internet

• **Organisation de réunions de sensibilisation** sur des thèmes d'actualité (ex : RH - Mobilité...)



L'INTERVIEW ÉCONOMIQUE

L'atelier de la fripe à Sillingy

NOS QUESTIONS À ANNE CATHERINE CUEFF, CRÉATRICE DE L'ATELIER DE LA FRIPE À SILLINGY

QUEL EST VOTRE PARCOURS ET COMMENT EST NÉ L'ATELIER DE LA FRIPE ?

A l'origine je travaillais en Suisse dans un groupe de cosmétique et j'ai été licenciée en plein covid. J'ai profité de cette période pour réaliser ce que j'avais toujours voulu faire, créer ma boîte. Après un premier rdv avec mon banquier et un accord de principe, j'ai rencontré le Réseau Initiative Genevois. Mon dossier est passé en comité en mai, j'ai trouvé

un local par du bouche-à-oreille dans la foulée et la boutique a ouvert en juillet.

QUEL RETOUR POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE SUR VOTRE ACCOMPAGNEMENT PAR LE RÉSEAU INITIATIVE GENEVOIS ?

Les chargées de mission ont été extraordinaires ! Très professionnelles, réactives. Je recommande chaudement ce service de financement d'entreprise et d'accompagnement. Je dois d'ailleurs prendre rdv prochainement avec ma marraine.

EN QUELQUES MOTS, PRÉSENTEZ-NOUS L'ATELIER DE LA FRIPE

L'atelier de la fripe est une friperie. Mes fournisseurs m'envoient des colis de vêtements de seconde main d'une

qualité supérieure (il existe différentes qualités de vêtements de seconde main). Ces colis sont triés par saison et par genre. Je les paye au poids et je ne sais jamais ce que contient un colis. Je propose des vêtements femme du 34 au 46, du sportswear mixte, des bijoux, accessoires, chaussures.

L'avis de la rédaction

LES GROS + DE LA BOUTIQUE

Son engagement dans le développement durable et sa cohérence : on parle de vêtements de seconde main (recyclage de produits), la décoration qui est très chaleureuse a été chinée ou réalisée par des artisans locaux (valorisation du patrimoine local, circuit court). La logique est poussée encore plus loin avec le développement de partenariats locaux : l'atelier de la fripe travaille avec « Thegreenmouse », une couturière qui propose des pièces uniques en confection ou up cycling (recyclage de vêtements de seconde main), et avec « Au plaisir de coudre 74 » pour la réparation de ses collections.

Les expériences clients : Anne Catherine est équipée pour faire un petit diagnostic de colorimétrie à ses clientes ! Alors vous êtes plutôt printemps/été/automne ou hiver ?



ON Y VA ? ID Center / Pôle Santé - 1^{er} étage
230 route du Pont du Trésor à Sillingy
06 98 89 17 36 / atelierdelafripe@gmail.com

Lundi : 13h/18h
Mardi, Vendredi, Samedi : 10h/18h
Mercredi : 11h/17h - Jeudi : 15h/21h



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES ENTREPRISES SUR NOTRE SITE INTERNET

www.fier-et-usses.com

rubrique Economie / projets économiques du territoire

VOS CONTACTS ECO

RÉSEAU INITIATIVE GENEVOIS

> **Financement de création d'entreprise**
Maéva ROLLAND
rolland@initiative-genevois.fr / 06 11 03 08 46

RÉZUP

> **Accompagnement à la création d'entreprise**
Valérie GUICHET
guichet@med74.fr / 06 07 62 48 66

BOURSE DES LOCAUX

> **Recherche de locaux ou terrains**
Catherine RALAMBOFIRINGA
ralambofiringa@med74.fr / 06 31 86 19 07

CCFU

> **Service animation économique**
Amélie SEDITA
asedita@ccfu.fr / 07 61 99 56 94

FRANCE SERVICES FIER & USSÉS

Pour sa première année de création, un service déjà incontournable



France Services a ouvert ses portes le 2 novembre 2021. Après une petite année de fonctionnement, ce service de proximité et d'accompagnement à la réalisation des démarches administratives papier ou numériques affiche un bilan très positif !

Depuis l'ouverture, Sophie et Lola, les agents CCFU de France Services, ont accompagné 1 182 personnes représentant 2 235 démarches (en moyenne 13,5 démarches par jour). Les sujets les plus demandés concernent la retraite, les impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (permis de conduire, carte grise, papiers d'identité), l'Assurance Maladie, le conciliateur de justice et la CAF.



TÉMOIGNAGE DE JOËL M., HABITANT DE LA BALME DE SILLINGY

Comment avez-vous connu France Services Fier et Usse ?

C'est mon assistante sociale qui travaille au Pôle Médico-Social de La Balme de Sillingy qui m'a parlé de ce nouveau service sur le territoire.

Pour quelles raisons avez-vous sollicité France Services ?

Je suis venu la première fois à France Services Fier et Usse afin de m'inscrire à Pôle Emploi à la suite de mon licenciement pour raisons médicales.

Avez-vous réalisé plusieurs démarches avec France Services ?

J'ai réalisé beaucoup de démarches à France Services. Mon inscription Pôle Emploi et mon changement de situation professionnelle ont entraîné la réalisation d'autres démarches administratives. J'ai rencontré le conciliateur de justice car il y avait une erreur dans les documents de fin de contrat que m'avait remis mon employeur. Avec Sophie et Lola, nous avons fait une demande d'APL depuis mon espace CAF, une demande de retraite de base et complémentaire. J'ai également renouvelé ma carte nationale d'identité, mon passeport et mon permis (ancien format qui était abîmé). Nous avons fait toutes ces démarches en lien avec mon assistante sociale et l'Association GAIA qui m'accompagnait sur ma problématique de logement (loyer devenu trop important par rapport à mes revenus).

Quelles sont vos difficultés avec les démarches administratives ?

Je ne suis pas copain avec les papiers, je ne sais pas faire. Le vocabulaire utilisé est compliqué, il est difficile de joindre les services concernés. En plus, je n'ai pas d'ordinateur ni d'imprimante et aujourd'hui sans cela, les démarches c'est encore plus compliqué. J'ai des

RAPPELONS QUE FRANCE SERVICES ACCUEILLE ÉGALEMENT LES PERMANENCES DES PARTENAIRES : SOLAL (accompagnement vers l'emploi), le Secours Catholique, la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (accompagnement des jeunes déscolarisés), le conciliateur de justice, Haute-Savoie Rénovation Énergétique, et le Groupement Transfrontalier Européen (GTE).

enfants qui pourraient m'aider mais je n'ai pas forcément envie de les solliciter. En plus, les papiers ça demande des connaissances et du temps qu'ils n'ont pas forcément. J'ai aussi des voisins qui pourraient m'aider mais les papiers c'est privé et je n'ai pas envie d'étaler ma vie.

Que vous a apporté France Services Fier et Usse ?

Sophie et Lola connaissent bien les démarches, éclaircissent le langage des démarches, comprennent mieux ce qui est demandé et surtout elles ont les contacts des administrations, ce qui a permis de faire avancer mes dossiers (ce que mon assistante sociale n'avait pas toujours). Quasiment toutes les démarches demandent des documents que l'on n'a pas toujours, elles nous aident à les obtenir. Elles ont débloqué ma situation avec Pôle Emploi et la retraite. C'était vraiment compliqué, chaque service se renvoyait la balle. J'étais en difficulté financière parce-que rien n'avancait. Elles m'ont soutenu et encouragé à ne pas abandonner. A un moment, je leur ai même demandé si je ne pouvais pas emménager à France Services tellement j'y passais du temps ! Sans elles j'aurais abandonné depuis longtemps !

UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR LES FRONTALIERS !

Depuis le mois de juin, France Services accueille des permanences du service social du **Groupement Transfrontalier Européen (GTE)**. Une assistante reçoit sur rendez-vous les frontaliers rencontrant des difficultés (invalidité, Assurance Maladie, accident, chômage...).

i Sur rendez-vous le 3^e mardi de chaque mois de 14h à 18h
Prise de rendez-vous au **04 56 68 03 05** ou **franceservices@ccfu.fr**

FRANCE SERVICES PARTICIPE À LA SEMAINE BLEUE !

Dans le cadre de la Semaine Bleue (événement dédié aux retraités et personnes âgées), France Services propose quatre ateliers numériques et une conférence.

MER 05/10 - 18H
Conférence « Protection des majeurs et succession »
Salle polyvalente de Sallenôves

JEU 06/10 ET JEU 13/10 - 14H
Atelier numérique « Gérer son adresse mail »
Locaux France Services

JEU 06/10 ET JEU 13/10 - 16H
Atelier numérique « Le béaba de vos démarches administratives »
Locaux France Services



INFO

HORAIRES D'OUVERTURE

Les lundis et jeudis de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 19h, les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

FRANCE SERVICES

13 bis route de Choisy
74330 La Balme de Sillingy
04 56 68 03 05 - franceservices@ccfu.fr

DES NOUVEAUX LOCAUX POUR FRANCE SERVICES



Implantation du futur pôle intercommunal des services à la personne

La CCFU et la commune de La Balme de Sillingy ont conjointement engagé le projet de construction d'un pôle intercommunal de services à la personne.

Situé au niveau de la route de Paris face à La Poste, ce pôle accueillera les nouveaux locaux de France Services, la nouvelle crèche de La Balme de Sillingy et un espace de bureaux dédié aux partenaires sociaux.

Ce projet est le fruit d'une phase de réflexion menée depuis une année suite à l'ouverture de France Services, installée dans des locaux mis à disposition provisoirement par la commune de La Balme de Sillingy.

Un besoin de locaux est également identifié pour accueillir la nouvelle crèche de La Balme de Sillingy afin de proposer un équipement adapté et fonctionnel et augmenter le nombre de places d'accueil.

Enfin, face au besoin grandissant de services d'accompagnement à la personne, l'idée est de regrouper les partenaires sociaux au sein d'un même lieu afin de favoriser les échanges et simplifier les démarches pour les usagers.

Après une première phase de définition du programme, un concours de maîtrise d'œuvre a été organisé afin de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre. L'Atelier Boidevaix a été désigné lauréat, avec un projet sobre et efficace, dont l'architecture bioclimatique est bien intégrée à l'environnement local.





1^{er} - 16
OCTOBRE
2022

LA 
SEMAINE
BLEUE
EN FIER & USSÈS

Retrouvez
le programme
d'animations complet
sur fier-et-usses.com
rubrique actualités



CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES AÎNÉS,
BRISONS LES IDÉES REÇUES



Choisy
La Balme de Sillingy
Lovagny

Mésigny
Nonglard

Sallenôves
Sillingy



www.semaine-bleue.org